

MARS 2008

En direct de

L'hôtel de ville



Allocution du maire, assemblée ordinaire du 4 février 2008

Mesdames, Messieurs, bonsoir. Je vous souhaite la bienvenue à cette 2e assemblée ordinaire de l'année.

Fin du dossier Roland Sylvain

D'entrée de jeu, je désire souligner la date limite du 14 février prochain que j'ai offert aux détracteurs dans le dossier Roland Sylvain. Après cette date, M. Sylvain réintégrera sa place au sein du caucus et je considérerai ce dossier comme définitivement fermé.

Aménagement des bureaux de l'hôtel de ville

Après le dossier Sylvain, puis celui de la motoneige, nous avons travaillé à réaménager les bureaux de l'hôtel de ville. Depuis le début 2006, nous avons constaté l'exiguïté des locaux administratifs, mais d'autres priorités avaient préséance. Alors, les employés municipaux ont accepté de bonne grâce de s'accommoder de l'espace qui, pour le moment, leur était offert.

Mais il faut se rendre à l'évidence que le moment est venu de passer à l'action. Le comité formé pour étudier les meilleures recommandations possibles, pour pallier à ce manque d'espace, n'a pas encore statué sur la solution à retenir. Le comité devra envisager une vision à long terme, qui va satisfaire les besoins futurs.

Nouvelle salle du conseil

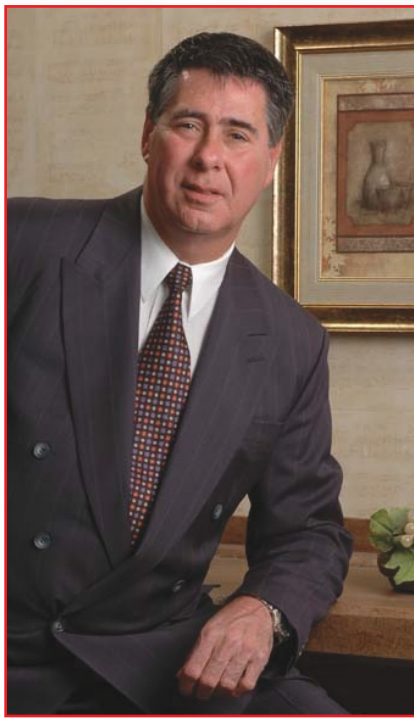
Naturellement, nous devons nous pencher sur la recherche d'une nouvelle salle du conseil. Le comité dont je vous parlais tantôt, formé de MM. Bujeau, Sylvain, de Mme Lalonde et de moi-même, aura à regarder toutes les options mais, et c'est important, dans une perspective d'une vision à long terme et selon nos moyens.

Assemblée de police

Nous n'avons pas oublié les assemblées de la Régie de police, sauf que l'église est déjà occupée les mardis soirs. Nous allons donc inviter les gens à assister à ces assemblées ordinaires dans la salle du caucus, ici même, au 2^e étage, pour ce mois-ci. Les membres de la Régie auront à statuer de l'endroit idéal pour les prochaines rencontres.

Acquisition de terrain

Toujours dans notre vision d'améliorer la qualité de vie des citoyens et dans le cadre du projet d'améliorer le pavillon du lac Connelly, nous allons, ce soir, adopter une résolution afin d'acquérir un terrain d'une superficie de 4 170,6 m², et d'une valeur marchande d'environ 30 000 \$, au coin du chemin du Lac-Connelly et de la 111^e Avenue.



J'ai rencontré M. Charles Veilleux, le propriétaire actuel, qui nous a offert ce site au coût de 30 000 \$, payable en 10 ans, à raison de 3 000 \$ par année et ce, sans intérêts, une offre qu'évidemment je ne pouvais refuser et que le Conseil a unanimement accueillie avec joie, puisque ce terrain sera aménagé comme stationnement pour desservir notre nouveau pavillon qui, j'en suis sûr, sera très achalandé.

Pavillon sportif

L'étude de l'implantation de ce nouveau pavillon va bon train, lentement mais sûrement. Parfois, il vaut mieux aller un peu plus lentement et être convaincu de nos décisions. Dans ce dossier, le comité des loisirs a tenu compte des études et des recommandations de tous les intervenants.

Les travaux débiteront dès que la température le permettra et je vous rappelle que cette nouvelle infrastructure sera payée à même les sommes accumulées du Fonds de parc et terrains de jeux, donc sans aucun projet d'emprunt.

Code national de prévention des incendies

Un avis de motion sera déposé concernant le règlement numéro 981-08, relatif à l'adoption du Code national de prévention des incendies, en vigueur depuis déjà 1995, mais qui n'avait jamais été adopté depuis ces années. Ce règlement va aider grandement les préventionnistes à appliquer certaines normes de prévention.

Date d'élection municipale

Une résolution sera adoptée ce soir pour demander à la ministre des Affaires municipales, Mme Nathalie Normandeau, de modifier la date fixe des élections municipales pour deux raisons valables. La première: le mois de novembre est trop près de la date de l'adoption du budget prévisionnel de la prochaine année, ce qui force les nouveaux élus à adopter un budget sans avoir le temps d'étudier à fond les dossiers et, parfois, sans trop savoir de quoi il en retourne. La seconde: empêcher que les élections fédérales n'arrivent durant la même période.

La ministre est déjà au courant de la problématique et, à la suite de notre demande, elle étudie la situation.

Bonne nouvelle: la haute vitesse

Avant de débiter notre assemblée, je terminerais mon discours sur une bonne note en vous annonçant, sous toute réserve, que la haute vitesse, tellement attendue, est maintenant rendue à Saint-Hippolyte.

Effectivement, on m'annonçait en fin de semaine que quelques citoyens se sont déjà branchés au service haute vitesse fourni par Bell, et cela prouve que la concertation de la population et de la Municipalité a porté fruit. J'attends un retour d'appel de la nouvelle personne responsable du dossier. Je vous donnerai plus de détails à notre prochaine rencontre.

Nous allons maintenant débiter notre assemblée. Merci et bonne soirée.

Le maire,
Gilles Rousseau



Prochaine assemblée Une note importante

Contrairement à ce qui a été annoncé à la dernière assemblée du conseil municipal, l'assemblée de mars se déroulera à l'endroit habituel, les travaux d'aménagement ayant été retardés.

Dossier de la motoneige à Saint-Hippolyte Réponse à Monsieur Péloquin

À la suite d'un article paru à la une de l'Écho du Nord, tout récemment, le maire Gilles Rousseau doit encore une fois rétablir les faits. Il semble que M. Péloquin ne veuille pas comprendre le respect que les autorités municipales et provinciales, ainsi que les commerçants, doivent démontrer envers la population et les propriétaires privés.

Nous recevons de nombreuses plaintes de citoyens concernant le passage non autorisé de véhicules hors route (VHR) sur des terrains privés, et même à l'effet que certains se permettent de couper des arbres sans permission sur ces propriétés.

M. Péloquin ne semble pas comprendre que la juridiction des sentiers VHR a été confiée aux clubs et aux fédérations. «Ce sont ces clubs et ces fédérations qui gèrent les sentiers», explique le maire. «Nous les aidons, nous les appuyons si besoin est et nous entérinons les ententes avec le ministère des Transports du Québec (MTQ) et les autorisations de passage sur nos routes municipales», ajoute Gilles Rousseau.

Peut-être serait-il temps que M. Péloquin songe à offrir de nouveaux forfaits axés sur d'autres activités de plein air, que ce soit le ski de fond, la raquette, etc. «Nous avons de magnifiques sentiers à offrir», précise le maire à cet effet. «Je suis persuadé que ce serait «vendeur» en France, et pas seulement en France!», affirme M. Rousseau.

Dès le début, les dirigeants des clubs ont eu l'heure juste de la part du maire. Les activités de VHR sont permises à Saint-Hippolyte, mais dans des sentiers reconnus et balisés, ce que chacun a accepté. Toute l'aide a été donnée pour rendre possible la saison 2007-2008.



Prochaine assemblée du conseil Un rendez-vous en douceur!

Qu'on le veuille ou non, le temps file toujours à la même vitesse, si bien que nous pouvons déjà entrevoir les temps plus doux qui caractérisent souvent la fin de l'hiver et l'arrivée du printemps. Dans cet esprit de douceur, pourquoi ne pas en profiter pour sortir un peu, socialiser, tout en joignant l'utile à l'agréable. Comment? Venez prendre le pouls de votre municipalité en assistant à la prochaine assemblée du conseil municipal, le premier lundi du mois. Vous pourrez ainsi suivre l'actualité municipale, échanger avec vos élus et mieux connaître les priorités du conseil pour les prochains mois. Il vous suffit de vous présenter à la prochaine assemblée du conseil, le lundi 3 mars, sur le coup de 19h30. Pour y assister, rendez-vous à la Communale, située au 2253, chemin des Hauteurs (entrez par le stationnement, à l'arrière de l'édifice).

Les autorités municipales espèrent voir le problème réglé dès l'an prochain et avoir le temps de mettre en œuvre la zone récréotouristique d'où partiront toutes les randonnées.

Commentaire de la journaliste?

«J'ai toujours cru qu'un bon journaliste devait rapporter les faits et non pas émettre une opinion personnelle.» Le maire, Gilles Rousseau, se pose alors la question suivante: Le commentaire à l'effet de ne pas inviter le commerçant et le maire au même party est-il une réflexion personnelle de la journaliste ou un commentaire du commerçant?

M. Péloquin demeure un citoyen de Saint-Hippolyte, et la compagnie qu'il dirige est un citoyen corporatif hippolytois. «Personnellement, je n'ai rien contre M. Péloquin», souligne le maire Rousseau. «Je déplore seulement sa manière de gérer certaines situations.»

Ce qui interpelle également le maire, c'est que les élus en poste déploient, depuis trois ans, tous les efforts nécessaires pour améliorer la qualité de vie de tous. Alors, pourquoi essayer de dénigrer sa municipalité et la direction si ce n'est dans son intérêt personnel?

«Nous sommes en 2008, nous ne sommes plus dans les années 60 où tout était permis ou presque, où les motoneiges se promenaient dans toutes les rues. Nous sommes en plein développement, nous sommes devenus une municipalité semi-urbaine, et c'est normal que les règles du jeu aient changé.

«J'espère que le comportement désobligeant d'un ou deux individus ne nuira pas aux négociations futures entre les clubs respectueux de la propriété privée et les propriétaires», de conclure le maire.

Dossier de la motoneige à Saint-Hippolyte Des précisions s'imposent

Le dossier de la motoneige à Saint-Hippolyte a fait couler beaucoup d'encre dans les médias locaux, récemment. Toutefois, il convient de ne pas véhiculer de faux renseignements sur la position du conseil municipal ou les efforts des élus hippolytois pour régler ce dossier. Voici d'ailleurs un correctif important.

Sentier Trans-Québec no 33

Dans l'article d'Isabelle Poulin, dans l'édition de février du journal Le Sentier, où il était question du sentier Trans-Québec no 33, il est mentionné que «Le conseil n'arrive pas à s'entendre sur une solution de rechange». Voilà une affirmation qui n'est absolument pas fondée!

En effet, les solutions de rechange doivent venir des clubs de motoneige, et non des élus. «Ce n'est pas une question d'entente entre les élus, mais plutôt l'impossibilité, pour les clubs, de trouver une solution qui ne dérange pas la quiétude des citoyens», précise le maire, Gilles Rousseau.

Flash sécurité publique

Pas de fumée sans... détecteurs

De nos jours, la majorité des demeures québécoises comportent des avertisseurs de fumée. Mais l'exercice ne s'arrête pas là: il s'agit maintenant de les entretenir, de les vérifier régulièrement et de ne jamais retirer les piles, car... «Pas de pile... c'est tragique!»

Autre mesure de prévention: vérifiez la date de fabrication inscrite sur le boîtier de votre avertisseur de fumée. Si elle remonte à plus de dix ans, changez-le ou demandez à votre propriétaire de le faire.

Il est de sa responsabilité d'installer un avertisseur de fumée dans chaque logement. Par contre, c'est au locataire de le garder en état de fonctionner. Comment? En y installant une pile neuve. Dès votre arrivée, mettez-y une pile neuve. Ainsi, vous serez assuré d'avoir un avertisseur efficace.

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec votre Service de sécurité incendie au 450 563-2505, poste 241.

MARS 2008

Loisirs et culture



Bilan du Festival d'hiver 2008

C'est au parc Connelly qu'avait lieu, le 9 février dernier, le Festival d'hiver de Saint-Hippolyte. Près de 400 citoyens de la municipalité ont participé à cette troisième édition. Grands et petits s'en sont donné à cœur joie avec les tours de carriole, les parties de hockey, la structure gonflable, les jeux loufoques, le feu de joie et les hot-dogs au grand air...

Le Service des loisirs et de la culture tient à remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués dans cette belle aventure!

Des raquettes, s'il vous plaît!

Depuis quelques semaines, il est possible de louer des raquettes pour une modique somme au Centre de plein air Roger-Cabana. Venez découvrir ou redécouvrir les magnifiques sentiers qui vous sont proposés. N'hésitez pas à consulter notre site:

www.saint-hippolyte.ca

À ne pas manquer

Inscriptions à la session du printemps

Eh oui, même si l'hiver choisit parfois de prolonger sa présence, il faut déjà songer aux activités printanières! Une date importante à inscrire à votre agenda: celle du **samedi 15 mars**. Ce jour-là, de 10 h à 14 h, auront lieu les inscriptions aux activités sportives et culturelles prévues pour la session du printemps. On vous accueillera alors au pavillon Roger-Cabana.

N'oubliez pas que tous les résidents de Saint-Hippolyte ont droit à un **rabais de 5\$** lors de la journée d'inscriptions du 15 mars! À vous d'en profiter...



Quelques-uns des bénévoles entourant le maire

Grand merci aux bénévoles!

Appel d'offres



Des offres d'achat sous enveloppes scellées et adressées à la sousignée seront reçues jusqu'à 9h15, le vendredi 28 mars 2008 pour :

La vente du camion Dodge Ram 1995

Ne seront considérées que les offres préparées sur les formulaires fournis à cet effet par la Municipalité de Saint-Hippolyte. Les documents seront disponibles à l'hôtel de ville situé au 2253, chemin des Hauteurs, durant les heures d'ouverture habituelles.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des offres reçues.

Christiane Côté,
Directrice générale

MARS 2008

Bibliothèque



Flash sécurité publique

Ça va chauffer !

Avec les hivers que nous connaissons, nous avons parfois recours à des appareils de chauffage d'appoint, comme les chaufferettes. Très utiles par temps froid, ces appareils représentent pourtant une menace pour la sécurité, à moins de suivre quelques conseils simples. Ainsi, gardez-les toujours à une distance d'au moins 1 mètre (3 pieds) des murs et autres matières combustibles (rideaux, draperies, meubles). Si vous avez recours à une chaufferette fonctionnant au kérosène, laissez-la refroidir avant de refaire le plein, à l'extérieur du bâtiment, loin de toute source de chaleur. Utilisez toujours le type de carburant approprié à l'appareil de chauffage d'appoint et remplissez-le sans dépasser le niveau recommandé. Si vous vous servez d'une chaufferette au kérosène, par exemple, prévoyez toujours un apport d'air frais suffisant en laissant, même s'il faut pour cela laisser une fenêtre entrouverte.

Sujet brûlant

Comme c'est confortable de se blottir près du feu... Mais où mettez-vous les cendres, quand ce dernier est éteint? Dans une boîte de carton? Hou là là! Surtout pas! On place les cendres dans un contenant métallique, à fond surélevé, et on les met dehors, loin de toute paroi combustible. N'oubliez pas que les cendres peuvent rester chaudes durant plus de 3 jours... Il ne faut donc surtout pas donner l'occasion au feu de renaître de ses cendres!

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec votre Service de sécurité incendie au 450 563-2505, poste 241.

Bibliothèque

À votre agenda

Veuillez noter que la bibliothèque sera fermée les vendredi et samedi 21 et 22 mars, en raison de la fête de Pâques. Joyeuses Pâques à tous!

Don du Club Optimiste

Et la tradition continue! Encore une fois cette année, nous avons reçu de belles collections de documentaires pour enfants de la part du Club Optimiste. La remise des livres a été faite à la responsable, Élise Chaumont, par mesdames Nicole Normand et Lucille Tremblay. Nous invitons petits et grands à venir découvrir ces magnifiques livres sur les animaux et la science.

Merci infiniment au Club Optimiste de Saint-Hippolyte pour sa très grande générosité!

Une naissance un livre

Le programme «Une naissance, un livre», s'adresse aux parents d'enfants de moins d'un an. Le parent reçoit un sac cadeau à l'inscription de son enfant à la bibliothèque et peut participer à un tirage pour remporter un abonnement à la revue Enfants Québec. Ce tirage, qui a lieu une fois par année dans tout le Réseau biblio des Laurentides, a fait deux gagnantes à Saint-Hippolyte. Il s'agit de mesdames Karine Legault et Karine Beaudoin. Félicitations à nos gagnantes et bienvenue aux parents de nouveaux-nés! À tout âge, la bibliothèque, c'est enrichissant...

Semaine de relâche scolaire

Pendant la semaine de relâche scolaire, il fait bon prendre une pause pour plonger dans un bon livre. Viens découvrir les nombreuses collections de romans, de bandes dessinées et de documentaires. Nous t'attendons aux heures suivantes: le mardi, 13h à 19h, le mercredi, de 9h à 19h, les jeudi et vendredi, de 13h à 21h, et le samedi, de 9h à 14h. Pour avoir plus de renseignements sur la bibliothèque et ses services, il suffit de composer le 450-224-4137.

Nouveautés

Location

Le 5e ange de la mort / James Patterson
Le cinquième évangile / Philipp Vandenberg
Danse d'une nuit d'été / Maeve Binchy
Morts virtuelles / Catherine Doré
Parfum de courtisane / Jennifer Ahern
La proie / Martina Cole
Sangs innocents / Jeffrey Deaver
Le secret de Lily Quinn / Paulina Simons
Une affaire trop vite classée / David Rosenfelt

Documentaires

Le Bescherelle pratique / Claude Kannas
Les dessous de Kanesatake / James Gabriel
La gymnastique faciale / Catherine Pez
Mon amour, mon ange / Natalie Préfontaine
Potions magiques / Eric Pier Sperandio
Profession bluffeuse / Isabelle Mercier
La psycho-spiritualité / Jean Lerède
Le Québec en hiver / Stéphane Champagne
Retours au bercail / Pierre Fortin
Tom Cruise, sa vraie histoire / Andrew Morton

Romans

L'arbre de l'été / Guy Gavriel Kay
Cassandra, fille d'Eugénie / René Forget
La gloire / Karen Kingsbury
Il vint m'ouvrir la porte / Madeleine Chapsal
Le voyage de Gatty / Kevin Crossley-Holland

Bandes dessinées

La smala: Familiale poursuite / Marco Paulo
Thorgal: Moi, Jolan / G. Rosinski
XIII: La version Irlandaise / J. Giraud

Enfants Romans

L'animal secret / Danielle Simard
Frissons dans la nuit / Carole Montreuil
Garçons sur la corde raide / Stephie Davis
Jouer avec le feu / Dotti Enderle
Magyk: livre 1 / Angie Sage
Magyk: livre 2, Le grand vol / Angie Sage
Minus le fabuleux / Florence Ducatteau
Stella, la fée des étoiles / Daisy Meadows

Albums

Casimir le maladroit / Bernadette Renaud
Des monstres / Léo-James Lévesque
En pyjama / Andrée-Anne Gratton
Le prince d'Absurdie / Chris Riddell
Ta dent branle / Lisa Trumbauck

Documentaires

Ouvre-moi... et tu sauras tout sur tout!
Quand mes parents ont oublié d'être amis / Jennifer Moore-Mallinos



Hélène Noël Watier

Nous vous invitons à consulter notre site Internet pour les nouveautés:

www.saint-hippolyte.ca